EXPRESSO

Exclusif: l'État attendrait un vrai projet municipal pour la prison

La prison Saint-Michel attend son sort.

La prison Saint-Michel sera-t-elle cédée à un bon prix à la municipalité de Toulouse en vue de la réalisation d'un projet culturel sur le site ou bien sera-t-elle vendue pour plusieurs millions d'euros aux promoteurs ? Telle est la grande question qui agite actuellement le quartier Saint-Michel (lire aussi en page 8) et perturbe, quoiqu'ils en disent, les élus de la mairie de Toulouse, l'affaire ayant pris une tournure politique.

Car Jean-Luc Moudenc, leader de l'opposition municipale, soutient la thèse que l'État a abandonné l'idée de céder à un prix modéré la prison à la Ville du fait des « *atermoiements de la municipalité actuelle sur l'avenir de la prison et l'absence du moindre début de projet culturel concret, au bout de deux ans et demi de mandat* ». L'ancien maire de Toulouse, qui avait déjà déposé en conseil municipal un vœu pour l'acquisition du bâtiment, le 30 avril dernier, a écrit le 15 septembre aux trois ministres concernés par ce dossier – la Garde des Sceaux, le ministre de la Culture et le secrétaire d'État aux Anciens Combattants, la prison étant un haut lieu de mémoire de la résistance toulousaine – leur demandant d'activer le processus de protection à l'inventaire des monuments historiques et de céder l'ensemble bâti à la mairie de Toulouse à un prix raisonnable. Objectif : enrayer le fait que « *certains hauts responsables administratifs parisiens envisagent l'éventualité de sa démolition et de sa vente au secteur privé pour y faire une opération immobilière* », ajoute Jean-Luc Moudenc, pas peu fier de brandir de son côté le projet qu'il avait fait réaliser par son adjointe à la culture Marie Dequé et que Pierre Cohen et Nicole Belloubet ont abandonné.

Du côté de la préfecture aucune position officielle ne confirme les dires de Jean-Luc Moudenc. Mais dans les couloirs de cette même préfecture, un fonctionnaire a pu nous confier que « *l'État n'a aucune raison de ne pas céder la prison à la mairie si celle-ci un projet structuré et structurant* ».

Et Pierre Cohen n'a jusqu'à ce jour pas déclaré grand-chose de plus que « *notre programme politique pour les municipales de 2008 n'intégrait pas de projet pour la prison* »... Voilà donc qui conforte un Jean-Luc Moudenc en quête d'un bon coup politique. Et il martèle sa thèse avec une confidence : « *Au moment où Kaufman and Broad a déposé son permis de construire pour la réalisation de logements au couvent des Lazaristes, voisin de la prison, nous avions demandé à Jacques Rubio, gérant de Kaufman, d'intégrer à son projet un niveau supplémentaire au parking qu'il souhaitait réaliser. Nous pensions qu'un surplus de stationnement était nécessaire à la vitalité d'un projet culturel à la prison. Depuis, notre projet a été abandonné et Jacques Rubio a déposé un nouveau permis de construire où il a fait enlever le niveau supplémentaire que nous lui demandions de créer. Daniel Benyahia, adjoint à l'urbanisme de Pierre Cohen, a totalement approuvé en signant ce permis jugeant sans doute inutile un niveau supplémentaire pour ce futur parking. Voilà qui indique, parmi d'autres faits, que la mairie n'a pas d'idées pour la prison* ». Il conclut : « *Pierre Cohen n'a pas de projet, il laissera la prison être vendue aux promoteurs et pourra ainsi faire un procès politique à l'État* ».

PRISON SAINT-MICHEL

Les anti-démolition se rebiffent

Rassemblé ce samedi 18 septembre, le comité de quartier lance une pétition.

Du côté de Saint-Michel, le calme a laissé place à l'agitation générale. Depuis une semaine, les hommes politiques locaux, Jean-Luc Moudenc marqué de près par Pierre Cohen, se sont exprimés sur le devenir de la prison. En parallèle, le comité de quartier de Saint-Michel a lancé officiellement la mobilisation pour la sauvegarde du site, menacé de démolition dans le cadre de sa mise en vente par l'État. Outre un rassemblement devant la prison, qui a réuni les membres du Comité de quartier ainsi que des anciens combattants, une pétition a été lancée. Celle-ci réunit déjà quelques centaines de signataires. « *À court terme, le message qu'on veut faire passer, c'est que la prison peut réellement être démolie. C'est un scénario toujours étudié par la préfecture. Le premier point, c'est empêcher la démolition* », souligne Guillaume Drijard, le président du Comité.

Demande de protection

De fait, le front-anti démolition scrute l'horizon très proche. Il y aura la délibération de la municipalité lors du conseil municipal de ce vendredi 24 septembre mais surtout la réunion de la Commission régionale du patrimoine et des sites (CRPS), qui devrait se dérouler en novembre. Ce rendez-vous crucial déterminera quelles parties de la prison seront protégées et donc à quel prix elle sera vendue. « *Les Domaines ont visité la prison* (le 1er septembre dernier, ndlr) *avant même que le site passe devant la commission. De notre côté, nous avons envoyé une demande de protection du site et reçu l'accusé de réception avant même cette visite. De fait, les Domaines ne pourront estimer ce bien qu'à partir du moment où ils sauront ce qui doit être protégé* », estime Guillaume Drijard. À cette fin, une lettre va être envoyée au préfet ces jours-ci, « *afin qu'il laisse la CRPS faire son travail* ».

Si la protection du site devenait effective, la mairie serait alors prioritaire pour acquérir le lieu. Pour quel projet ? « *Le projet n'a pas d'importance pour le moment car il y a une procédure administrative enclenchée. Il viendra plus tard et il faudra du temps pour qu'il se mette en place. Pendant 140 ans, les Toulousains n'ont pas pu entrer dans le lieu. Ce n'est pas grave si on attend dix ans de plus* », conclut le président du Comité qui annonce un prochain rassemblement pour le 9 octobre. **D. S-S.**